



SNUipp

Fédération Syndicale Unitaire



Nice, le 19 septembre 2008

Mr l'Inspecteur d'Académie
En résidence à Nice
Avenue Slama
BP 3001
06201 NICE CEDEX 1

Monsieur l'Inspecteur d'Académie,

Les personnels soussignés tiennent à vous rappeler leur attachement profond aux réunions d'information syndicales sur le temps de travail, acquis obtenu par la lutte dans les années 1970 par nos anciens.

Aujourd'hui, le Ministère s'attaque de plein fouet au droit syndical. Cela a commencé par la mise en œuvre du service minimum d'accueil dans les écoles, maintenant ce sont les réunions syndicales que Xavier Darcos compte mettre à mal.

En effet dans une note du 5 septembre 2008 signée par le DRH du Ministère, il est indiqué que les réunions syndicales ne peuvent se tenir ni sur le temps de présence des enfants, ni sur les 60 heures de soutien.

Se pose la question pour nous de la récupération de ces deux demi-journées.

Vous proposez de défalquer ces 6 heures de la partie de service que nous n'effectuons pas devant les élèves, et prioritairement sur les 24 heures réservées aux travaux d'équipe. Nous ne l'acceptons pas et nous ne transigerons pas avec la remise en cause de ce droit.

Nous vous demandons donc, comme les années précédentes, de nous accorder une journée de récupération sur le calendrier scolaire. Si tel n'était pas le cas, nous engagerions les actions nécessaires avec le SNUipp et la Cgt-Educ'Action

Veillez agréer, Monsieur l'Inspecteur d'Académie, l'expression de notre attachement au service public d'éducation.

NOM / PRENOM	ECOLE	SIGNATURE

A retourner:

au SNUipp, 91 Route de Turin, 06300 Nice ou par mail : snu06@snuipp.fr

au Sden-Cgt Educ'Action 4 Place St François 06300 Nice ou par mail: sden1d06@free.fr